

1. Contexte professionnel – Finalité du diplôme :

Le titulaire du CAP Employé de Vente Spécialisé option Produits Alimentaires réalise la vente de produits alimentaires selon la réglementation du commerce, les règles d'hygiène et de sécurité alimentaire.

Il exerce son activité dans les entreprises de commerce, quelle que soit leur taille ; magasins de proximité, sédentaires ou non, petites et moyennes surfaces, dans des secteurs tels que les boulangeries, les poissonneries, les rayons produits frais des grandes surfaces.

2. Conditions de travail :

L'activité s'exerce essentiellement debout. La tenue, la présentation et l'entretien de l'espace répondent aux exigences en matière d'hygiène.

L'employé de vente doit s'adapter aux contraintes saisonnières : ouverture le dimanche, jours fériés.

3. Fonctions et missions dans l'entreprise

Le professionnel effectue le stockage et le rangement des marchandises en réserve et met en place les produits sur les lieux de vente. Il accueille le client et le conseil sur les produits et services. Il s'occupe aussi de contrôler l'état et la conservation des produits. Contrôler les stocks fait partie de ses prérogatives et il doit établir les commandes. Enfin, il effectue l'entretien du magasin, du plan de travail et du matériel.

4. Qualités requises :

- Présentation soignée
- Amabilité, souriant et serviable
- Rigueur et sérieux pour mener à bien les opérations d'encaissement et de gestion des stocks.

5. Conditions d'admission :

- Niveau minimum fin de 3^{ème}.
- Avoir déposé un dossier de candidature à l'ICF/C.F.A.I.
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise. L'ICF peut vous apporter une aide individuelle dans votre recherche d'entreprise.

6. Suite dans les études après l'obtention du diplôme :

- BAC Pro Commerce en 2 ans

7. Durée de la formation :

- 2 ans de formation alternée :
- 2 semaines en entreprise
- 1 semaine à l'ICF (Soit environ 24 semaines à l'ICF sur les 2 années de formation)

REGLEMENT D'EXAMEN			DUREE DE L'EPREUVE
INTITULE DES EPREUVES	COEF	TYPE D'EPREUVE	
DOMAINE PROFESSIONNEL :			
PRATIQUE DE LA VENTE ET DES SERVICES LIES	8	Ponctuelle	
TRAVAUX PROFESSIONNELS LIES AU SUIVI DES PRODUITS ALIMENTAIRES ET A L'HYGIENE	6	Ponctuelle écrite	
ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE, JURIDIQUE ET SOCIAL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES	2	Ponctuelle	
DOMAINES GENERAUX :			
Expression française	3	Ponctuelle écrite	
Mathématiques	2	Ponctuelle écrite	
Vie sociale et professionnelle	1	Ponctuelle écrite	
Éducation Physique et Sportive	1	Ponctuelle	
Epreuve facultative de langue vivante étrangère	/	Ponctuelle orale	

8. Examen :

Validation du diplôme en épreuves ponctuelles.

9. Taux de réussite à l'examen :

<http://www.icf-beziers.fr/4-13413-Resultats-et-distinctions.php>